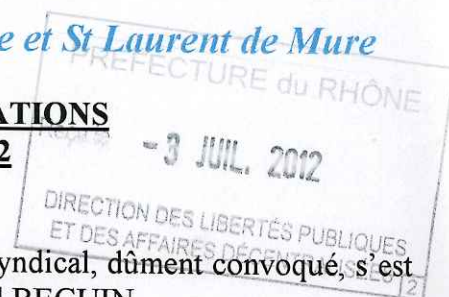


**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 27 JUIN 2012**



L'An Deux Mille Douze, le Vingt Sept Juin, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Monsieur JOURDAIN, Mme BARET, Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Absents excusés : Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET

Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Mme GUICHERD
Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI

Objet : Considérant qu'afin de mettre à jour les écritures comptables de l'inventaire en accord avec la Trésorerie, il convient de modifier les inscriptions budgétaires de l'exercice 2012, sans incidence sur l'équilibre général du budget 2012.
DM 2

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre 023- Virement à la section d'investissement	3 000 €	
Chapitre 042 Article 6811- Dotations aux amortissements		3 000 €
Recettes d'investissement		
Chapitre 021- Virement de section de fonctionnement	3 000 €	
Chapitre 040 Article 28183		3 000 €

Après délibération, à l'unanimité
Le Conseil Syndical

- **APPROUVE** la modification de la DM2

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.
Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.
Fait à St Laurent de Mure, le 28 juin 2012.

Le Président

Bernard BEGUIN

